



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2013 – 07 du 30 avril 2013



Objet : Demande de remise gracieuse de la régisseuse de recettes

L'an deux mille treize, le 30 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué les 16 et 23 avril 2013.

Etaient présents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard
DRAC : Jean-Pascal Lanuit

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux :

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Personnalités qualifiées :**

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Andrée Cassou

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 5

Nombre de votants : 9

Absents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers généraux : Jean-Pierre Béquet, Guy Paris, Jean-Pierre Muller, Antoine Bonneval

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Représentants du personnel :

- Abdo Bouzit, titulaire
- Chrystèle Pieszko, titulaire

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Isabelle Petit, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que l'appareil d'encaissement des transactions par carte bancaire a été défectueux les 11 juillet et 21 septembre 2012,
- Qu'en conséquence, des transactions ont été « perdues »
- Que la régisseuse a constaté une perte de recettes de 19,90€ et 29,05€
- La demande de remise gracieuse émise par la régisseuse

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

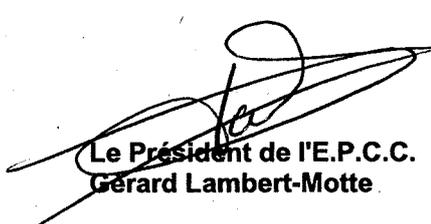
Après en avoir délibéré, accepte d'accorder des remises gracieuses de 19,90€ et 29,05€ à la régisseuse de recettes.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 9

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le